



# Médecins 2020

## Impressum

Date :	juin 2021
Contact :	Office fédéral de la santé publique OFSP Schwarzenburgstrasse 157, 3003 Berne medreg@bag.admin.ch
Rédaction :	Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS
Remarque :	Les évaluations et les présentations ont été révisées par rapport aux versions des années précédentes.

# Sommaire

<b>1</b>	<b>Formation</b>	<b>3</b>
1.1	Diplômes fédéraux délivrés en 2020 .....	3
1.2	Diplômes reconnus en 2020.....	4
1.3	Évolution des diplômes depuis 2004 .....	5
<b>2</b>	<b>Formation postgrade</b>	<b>6</b>
2.1	Titres postgrades fédéraux délivrés en 2020.....	6
2.2	Titres postgrades reconnus en 2020 .....	7
2.3	Évolution des titres postgrades depuis 2004 .....	8
<b>3</b>	<b>Autorisations de pratiquer</b>	<b>10</b>
3.1	Autorisations de pratiquer délivrées au 31.12.2020.....	10
3.2	Évolution du nombre d'autorisations de pratiquer délivrées depuis 2014 .....	11
3.3	Évolution des nouvelles autorisations de pratiquer délivrées depuis 2014 .....	12

# 1 Formation

## 1.1 Diplômes fédéraux délivrés en 2020

*En raison de la pandémie de COVID-19, l'examen fédéral de médecine humaine n'a pas pu avoir lieu comme prévu en 2020. C'est pourquoi les informations et la figure habituelles relatives aux diplômes fédéraux en médecine humaine, par université et par sexe ne sont pas disponibles ci-après. Vous trouverez des renseignements supplémentaires relatifs aux dispositions spéciales pour l'examen fédéral en médecine humaine 2020 à l'adresse suivante :*

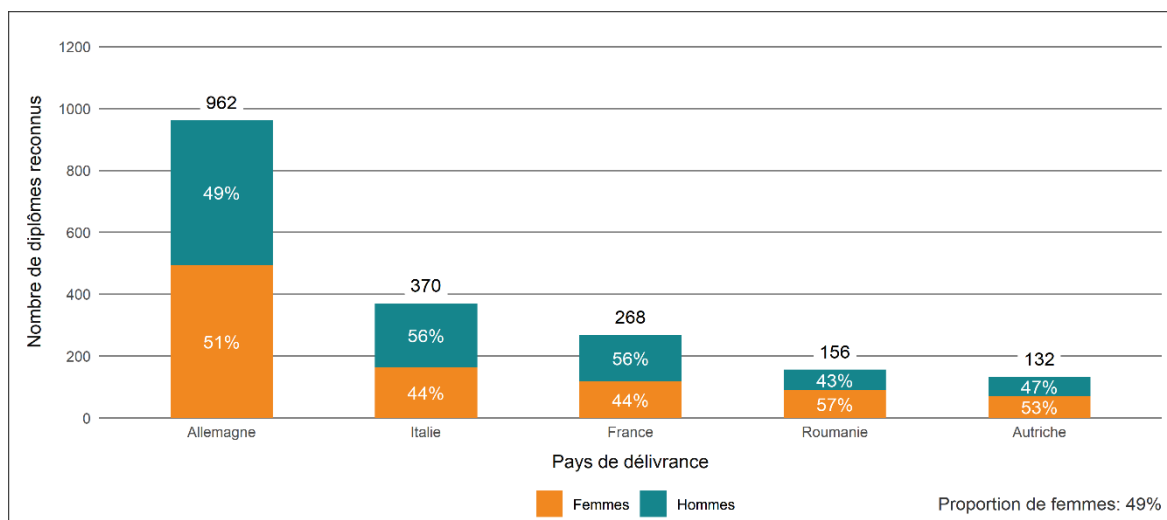
<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/berufe-im-gesundheitswesen/medizinalberufe/eidgenoessische-pruefungen-universitaerer-medizinalberufe/eidgenoessische-pruefung-in-humanmedizin.html>.

## 1.2 Diplômes reconnus en 2020

2740 diplômes en médecine humaine ont été reconnus en 2020. La figure 1 présente les cinq pays d'où proviennent majoritairement les diplômes reconnus par la Suisse. 69 % (1888) d'entre eux ont été obtenus dans ces cinq États. Les 31 % (852) restants ont été décernés par 66 autres pays.

La proportion des femmes titulaires d'un diplôme reconnu est de 49 %. L'âge moyen des titulaires de ces diplômes au moment de la reconnaissance est de 37 ans, soit en moyenne 11 ans de plus que les personnes titulaires d'un diplôme fédéral.

**Figure 1** : Diplômes reconnus 2020 en médecine humaine – Top 5 pays de délivrance



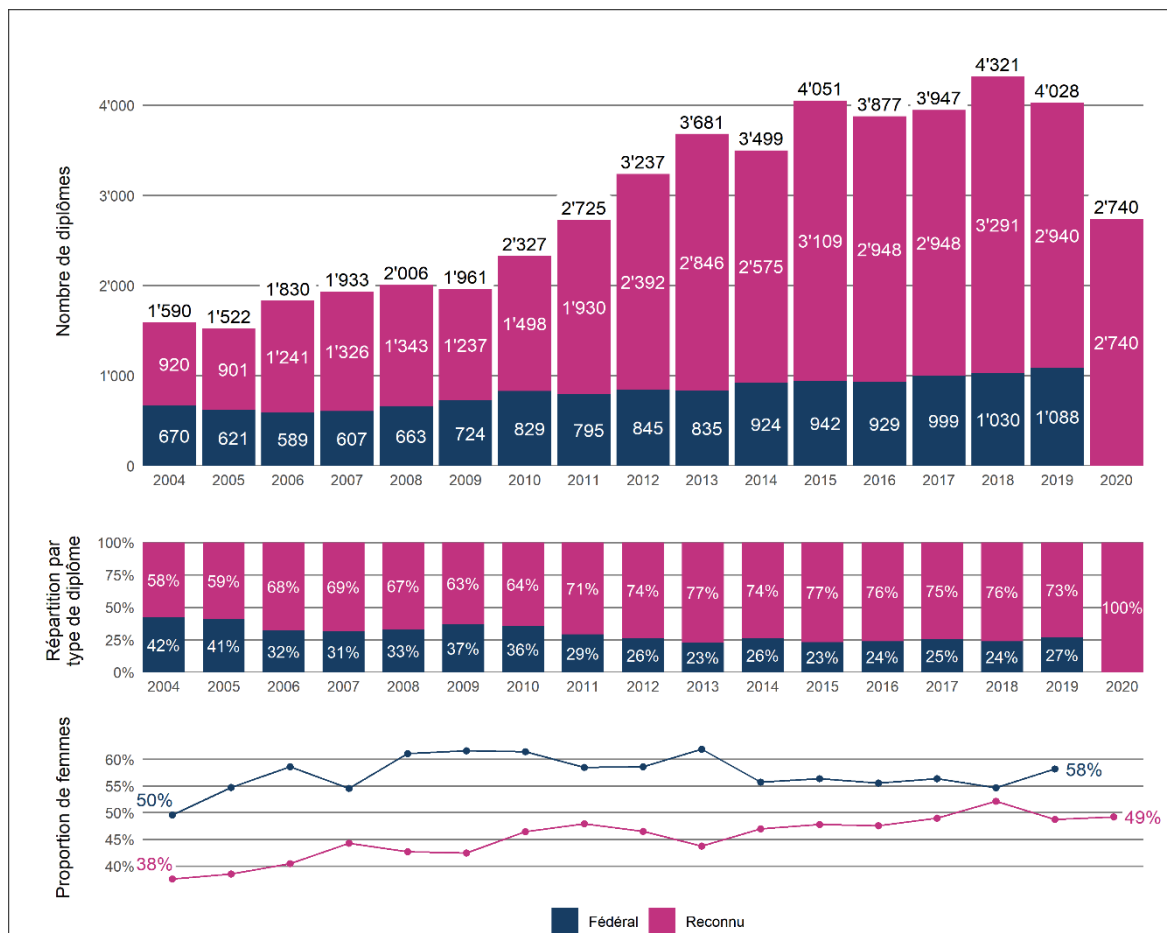
Source : Commission des professions médicales

## 1.3 Évolution des diplômes depuis 2004

Depuis 2004, les universités suisses en ont décerné 12 518 diplômes fédéraux en médecine humaine (ne comprend pas l'année 2020) et la Commission des professions médicales en a reconnu 36 189. Depuis 2010, le nombre de diplômes reconnus a plus augmenté que celui des diplômes fédéraux (cf. figure 2).

La proportion de femmes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme reconnu a augmenté.

Figure 2 : Diplômes fédéraux et reconnus en médecine humaine depuis 2004



Remarques : En raison de la pandémie de COVID-19, l'examen fédéral en médecine humaine n'a pas pu avoir lieu comme prévu en 2020. C'est pourquoi le nombre de diplômes fédéraux en médecine humaine pour 2020 n'est pas disponible et est égal à zéro.

Source : Registre des professions médicales OFSP, Commission des professions médicales

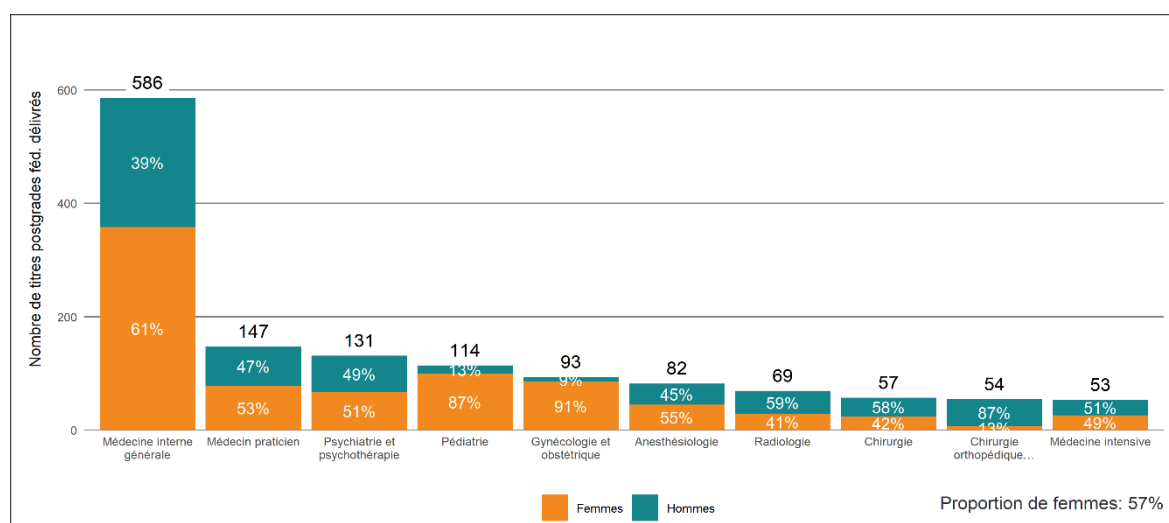
## 2 Formation postgrade

### 2.1 Titres postgrades fédéraux délivrés en 2020

En 2020, 1834 titres postgrades fédéraux ont été octroyés en médecine humaine. La figure 3 présente les dix titres postgrades fédéraux les plus fréquemment délivrés. À eux seuls, ils représentent 76 % (1386) de tous les titres délivrés en médecine spécialisée. Les 24 % restants (499) se répartissent entre les 36 autres spécialisations.

La proportion de femmes est de 57 % et varie beaucoup d'une spécialisation à une autre. S'agissant des dix titres postgrades fédéraux les plus accordés (top 10), la proportion de femmes en gynécologie et obstétrique est de 91 %. En chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil moteur, elle est seulement de 13 %.

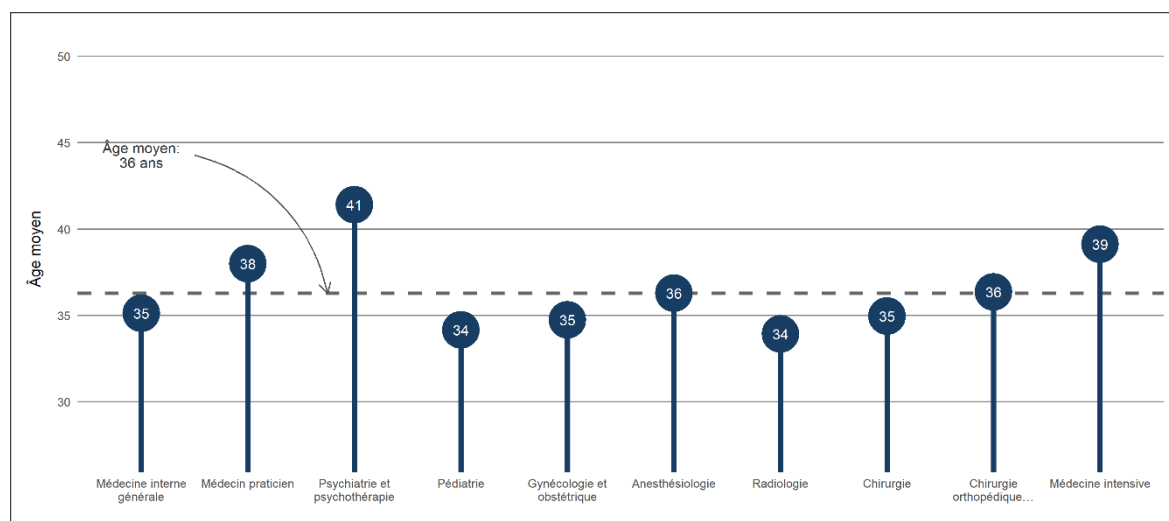
**Figure 3** : Top 10 des titres fédéraux de médecine humaine délivrés en 2020



Source : Registre des professions médicales OFSP)

Au moment de recevoir le titre, les médecins ont en moyenne 36 ans. Des différences demeurent entre les différentes spécialisations. S'agissant des dix titres postgrades fédéraux les plus fréquemment accordés (top 10), les radiologues (34 ans) étaient les plus jeunes au moment de recevoir leur titre et les psychiatres et psychothérapeutes (41 ans), les plus âgés (cf. figure 4).

**Figure 4** : Âge moyen lors de la remise du titre postgrade fédéral, par spécialisation (top 10)



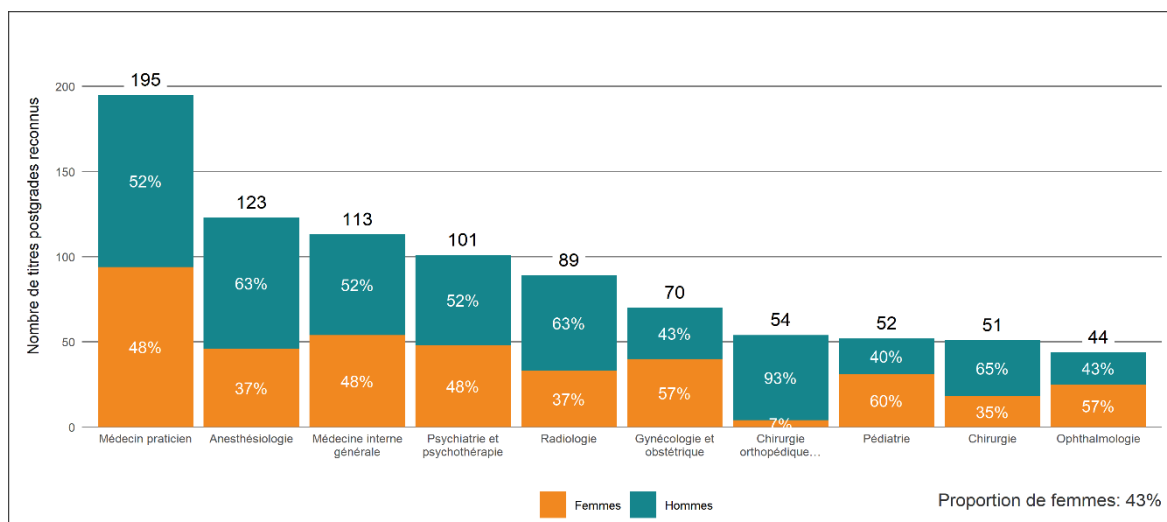
Source : Registre des professions médicales OFSP)

## 2.2 Titres postgrades reconnus en 2020

1273 titres postgrades en médecine humaine ont été reconnus en 2020. La figure 5 montre les dix titres postgrades reconnus. À eux seuls, ils représentent 70 % (892) de tous les titres de médecine spécialisée. Les 30 % (381) restants se répartissent entre les autres spécialisations qui peuvent être reconnues par la Suisse. A l'exception d'un titre postgrade (ophtalmologie au lieu de la médecine intensive), les mêmes spécialisations sont présentes dans les dix titres postgrades fédéraux les plus reconnus.

La proportion de femmes titulaires d'un titre postgrade reconnu est de 43 %. S'agissant des dix spécialisations les plus reconnues, cette proportion varie entre 7 % (chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil moteur) et 60 % (pédiatrie).

**Figure 5 :** Top 10 titres postgrades reconnus 2020 en médecine humaine



Source : Commission des professions médicales

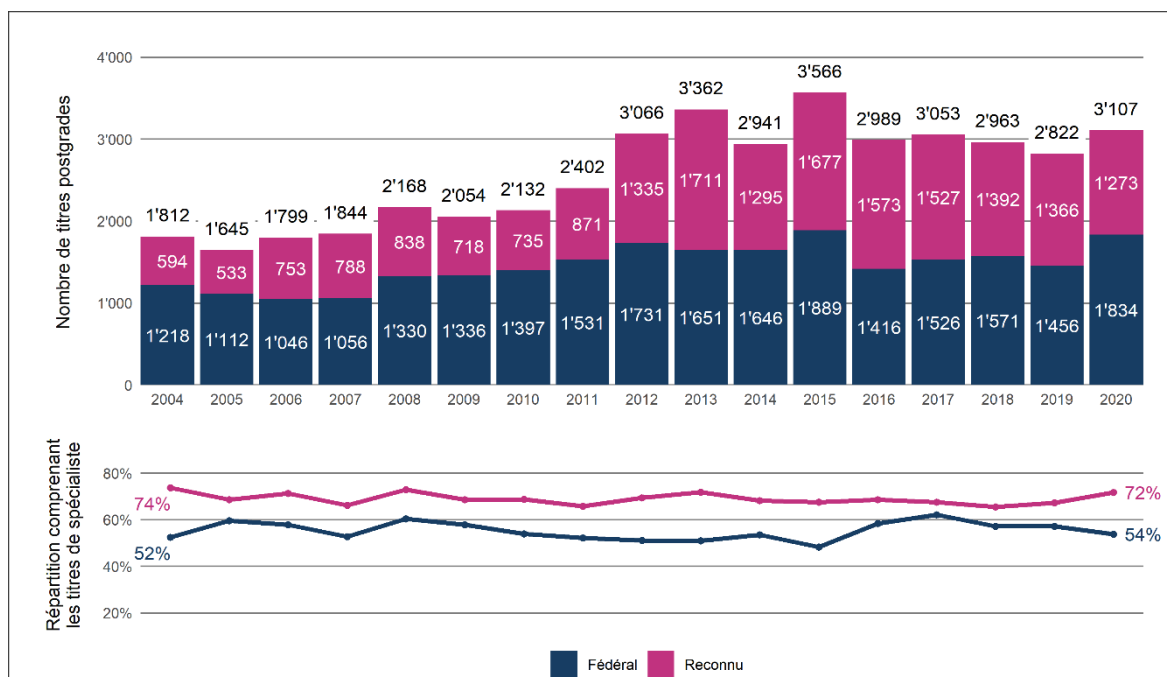
L'âge moyen des titulaires de ces titres postgrades au moment de la reconnaissance est de 45 ans. S'agissant des dix titres postgrades les plus reconnus, l'âge médian se situe entre 41 ans (ophtalmologie) et 48 ans (médecin praticien).

## 2.3 Évolution des titres postgrades depuis 2004

La figure 6 présente l'évolution des titres postgrades fédéraux délivrés et reconnus depuis 2004 ainsi que le nombre de titres de spécialiste en comparaison avec les titres de médecin de premier recours. Font partie de la médecine de premier recours les médecins titulaires d'un titre postgrade en « médecine interne générale », de « praticien » ou en « pédiatrie ». Les médecins des 43 autres spécialisations sont considérés comme spécialistes.

Depuis 2004, 11 147 titres fédéraux de premier recours et 13 605 titres de spécialiste ont été délivrés. 5910 titres de premier recours et 13 069 titres de spécialiste ont été reconnus.

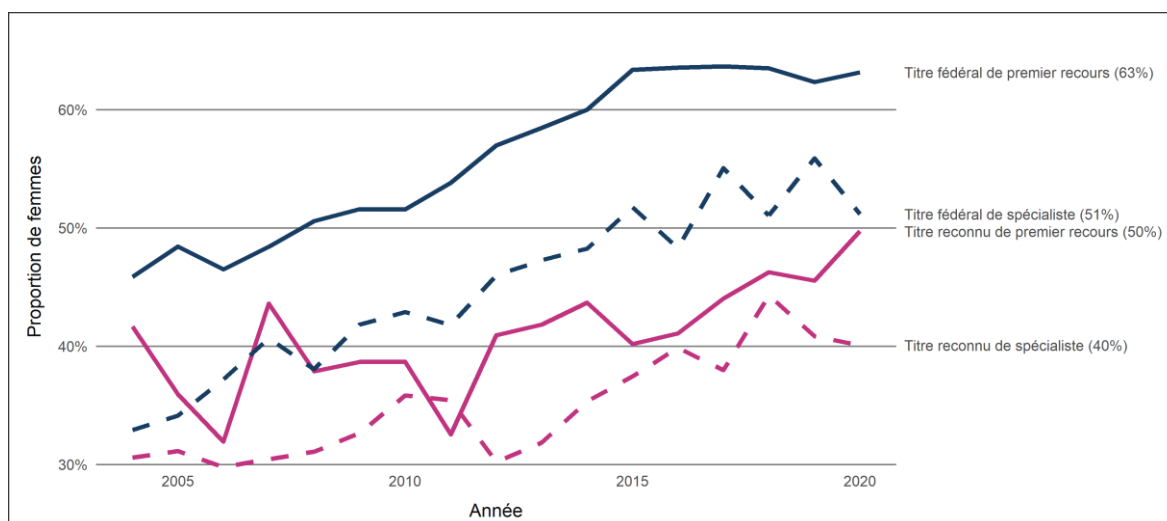
**Figure 6** : Titres postgrades fédéraux et reconnus depuis 2004



Source : Registre des professions médicales OFSP, Commission des professions médicales

Comme le montre la figure 7, le nombre de femmes varie chaque année, mais il a augmenté dans toutes les catégories depuis 2004 (titres de premier recours et de spécialistes fédéraux et reconnus). En 2020, la proportion de femmes est plus élevée chez les titulaires d'un titre de premier recours (63 %) et est plus faible chez les titulaires d'un titre de spécialiste reconnu (40 %).

**Figure 7** : Proportion de femmes titulaires de titres de premier recours et de spécialistes fédéraux ou reconnus depuis 2004

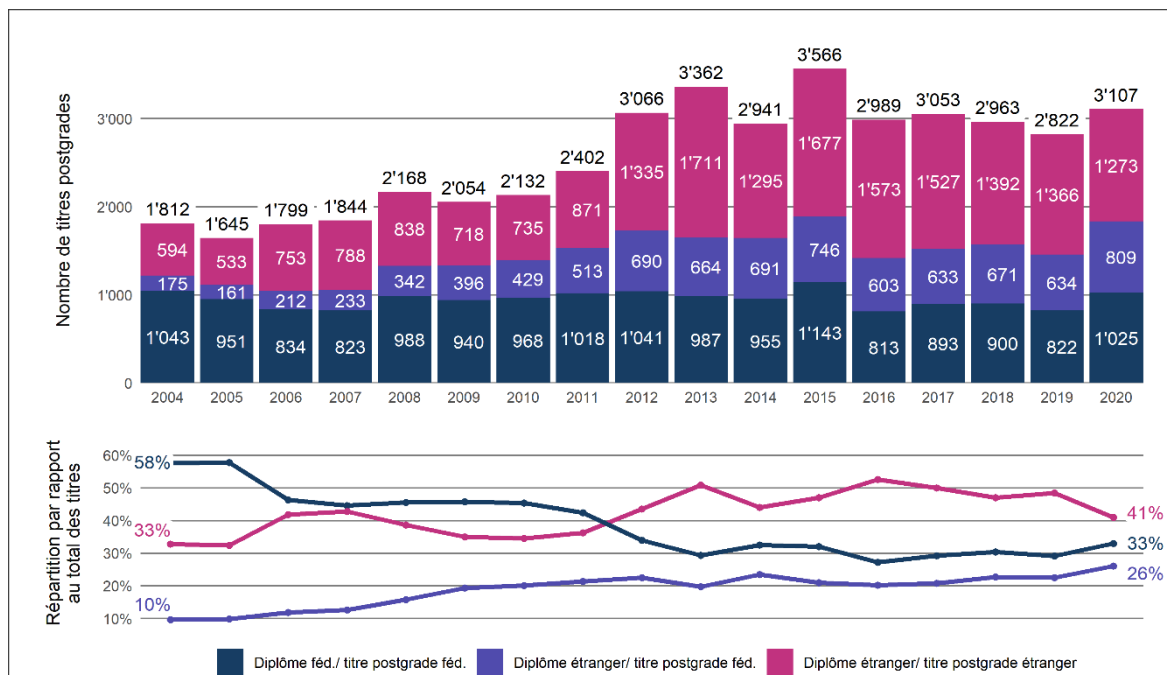


Source : Registre des professions médicales OFSP, Commission des professions médicales



La figure 8 présente l'évolution annuelle des titres postgrades et reconnus, par origine du diplôme en trois groupes. En 2020, les étrangers diplômés à l'étranger, c-à-d. les personnes qui ont suivi une formation et une formation postgrade à l'étranger, constituaient le groupe le plus important. S'agissant des titres de spécialistes, les étrangers diplômés à l'étranger sont plus nombreux que les deux autres groupes depuis 2012. Le nombre de médecins titulaires d'un diplôme étranger et d'un titre postgrade fédéral a également augmenté. Toutefois, le nombre de médecins ayant suivi une formation et une formation postgrade en Suisse a diminué au fil des années.

**Figure 8 :** Titres postgrades fédéraux et étrangers depuis 2004, par origine de diplôme



Source : Registre des professions médicales OFSP

## 3 Autorisations de pratiquer

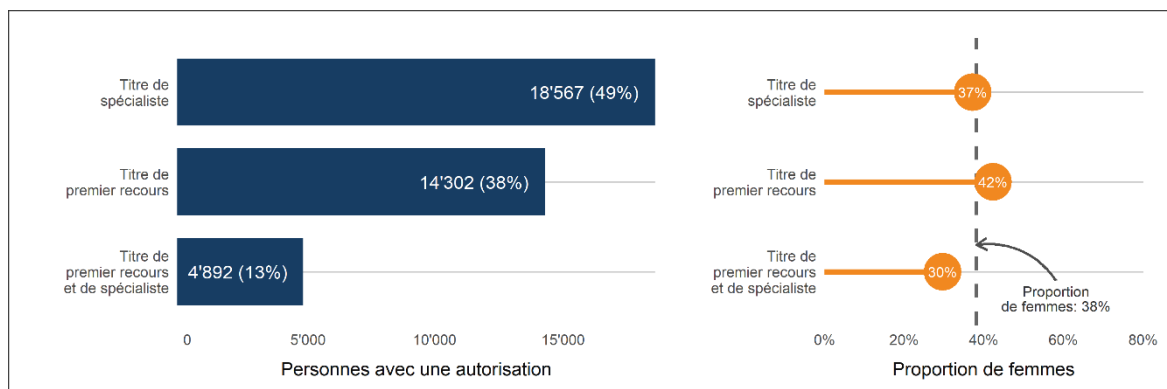
### 3.1 Autorisations de pratiquer délivrées au 31.12.2020

Au 31 décembre 2020, 37 761 médecins au bénéfice d'une autorisation de pratiquer sous leur propre responsabilité professionnelle <sup>1</sup>étaient inscrits dans le MedReg. 7011 personnes ont reçu une autorisation dans plus d'un canton.

En médecine humaine, près de la moitié (49 %) des personnes au bénéfice d'une autorisation de pratiquer sont titulaires d'un titre de spécialiste, 38 % d'un titre de premier recours (médecine interne générale, praticien ou pédiatrie), près de 13 % d'un titre de premier recours et de spécialiste (cf. figure 9).

38 % des titulaires d'une autorisation sont des femmes. L'âge moyen des médecins au bénéfice d'une autorisation de pratiquer est de 55 ans ; il n'y a pas de différence à ce niveau entre les médecins de premier recours et les spécialistes.

**Figure 9** : Autorisations de pratiquer délivrées au 31.12.2020, par groupe de spécialisation



Source : Registre des professions médicales OFSP

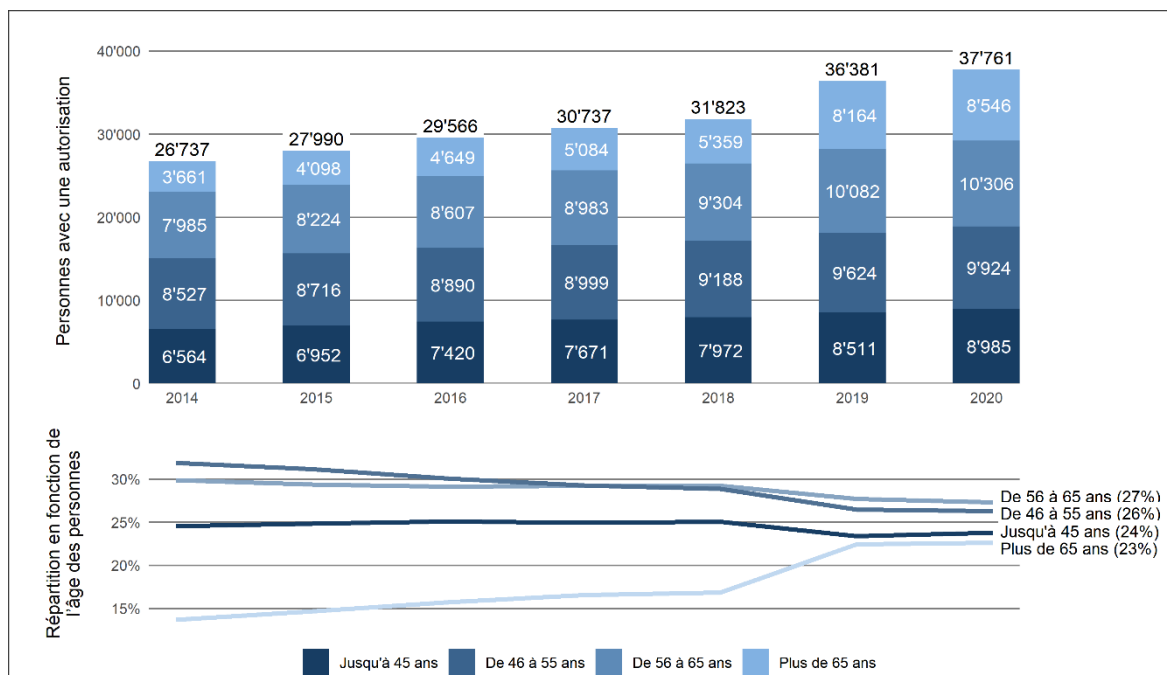
<sup>1</sup> Ce terme remplace l'ancienne notion d'activité « indépendante ». La modification est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 lors de la révision de la loi sur les professions médicales. Le groupe de personnes soumises à une autorisation de pratiquer est ainsi élargi aux professionnels de la santé qui travaillent dans le secteur privé sous leur propre responsabilité professionnelle mais qui ne sont pas indépendants (chaînes de pharmacie, groupes de cabinets, etc.).

## 3.2 Évolution du nombre d'autorisations de pratiquer délivrées depuis 2014

Le nombre de médecins au bénéfice d'une autorisation de pratiquer a augmenté de 41 % entre 2014 et 2020 (de 26 737 à 37 761 ; cf. figure 10). Depuis 2019, les autorisations de pratiquer délivrées inactives sont également signalées, contrairement aux années précédentes. C'est pourquoi la hausse des autorisations de pratiquer est plus importante que les années précédentes.

La pyramide des âges des titulaires d'une autorisation de pratiquer a affiché une hausse générale. Le nombre de titulaires âgés de 65 ans et plus a augmenté, en partie suite à l'enquête.

**Figure 10** : Nombre de médecins titulaires d'une autorisation de pratiquer depuis 2014, par âge



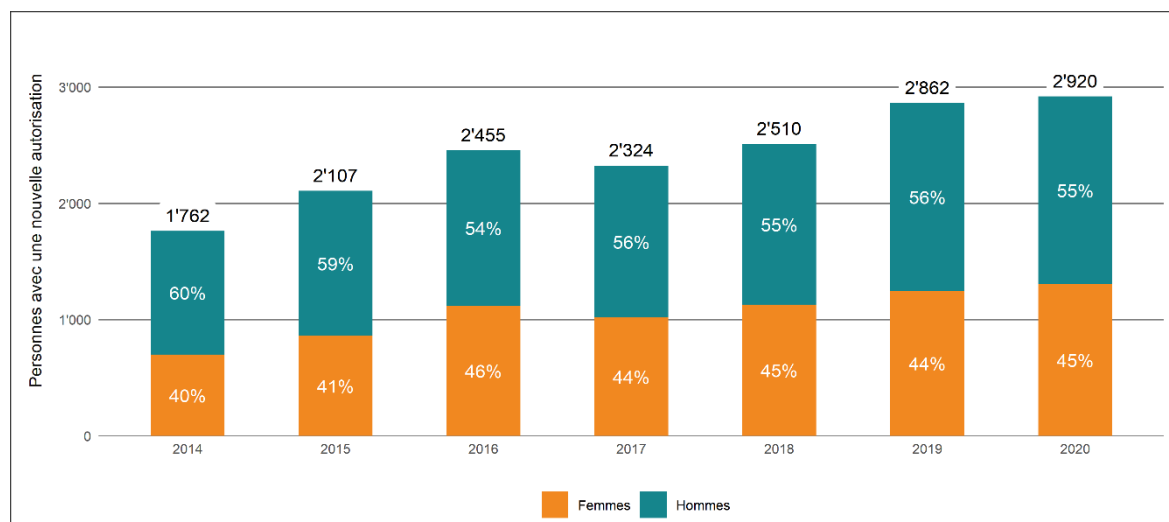
Remarques : Depuis 2019, les autorisations de pratiquer délivrées inactives sont également signalées, contrairement aux années précédentes, ce qui explique la forte hausse du nombre d'autorisations de pratiquer et des titulaires de 65 ans et plus entre 2018 et 2019.  
Source : Registre des professions médicales OFSP

### 3.3 Évolution des nouvelles autorisations de pratiquer délivrées depuis 2014

En 2020, 2920 médecins ont obtenu 3199 autorisations délivrées par les autorités cantonales. En d'autres termes, 279 personnes ont reçu une autorisation dans plus d'un canton. En tenant compte des départs, il ressort, pour 2020, une augmentation nette de 2618 autorisations (2344 personnes).

La figure 11 présente l'évolution du nombre de médecins au bénéfice d'une nouvelle autorisation de pratiquer sous leur propre responsabilité professionnelle depuis 2014. Depuis 2016, la proportion de femmes ne varie pas beaucoup et était de 45 % en 2020.

**Figure 11** : Médecins au bénéfice d'une nouvelle autorisation de pratiquer depuis 2014

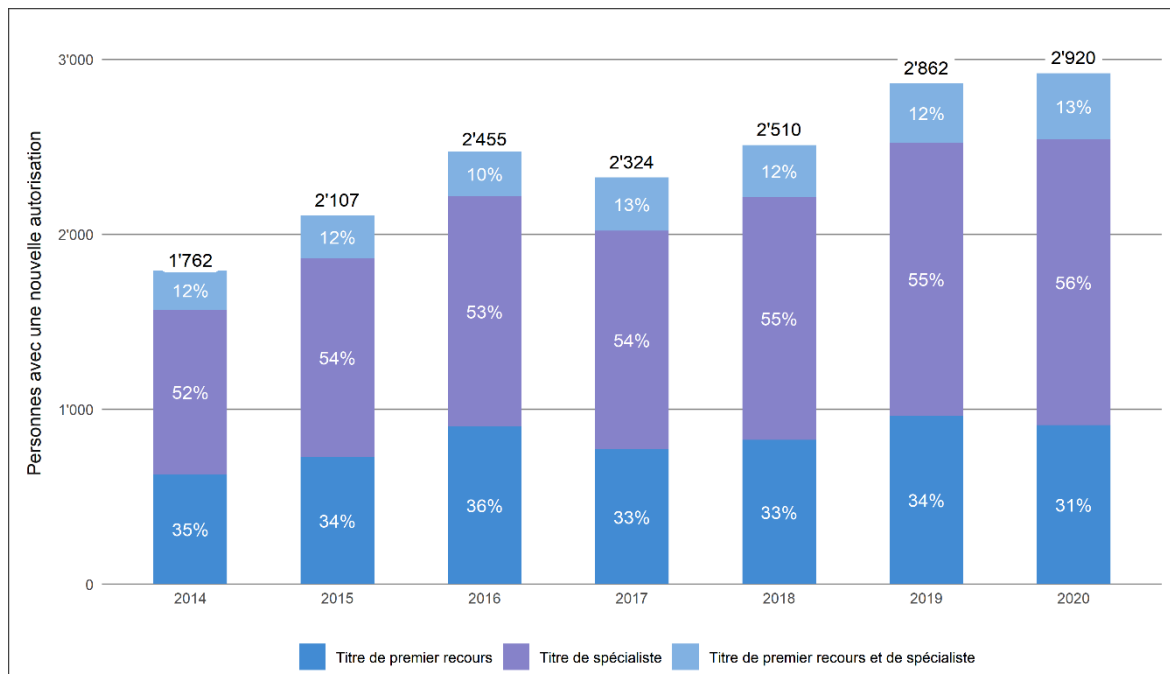


Source : Registre des professions médicales OFSP

Sur les 2920 médecins ayant obtenu en 2020 une autorisation d'exercer, 56 % sont titulaires d'un diplôme étranger reconnu. Le plus souvent, ce diplôme a été obtenu en Allemagne.

Sur les 2920 médecins ayant obtenu en 2020 une nouvelle autorisation de pratiquer, 908 (31 %) sont des médecins de premier recours (médecine interne générale, praticien ou pédiatrie), 1634 (56 %) sont des spécialistes (autres spécialisations) et 378 (13 %) possèdent les deux titres (cf. figure 12). Depuis 2014, les statistiques n'ont pas beaucoup varié.

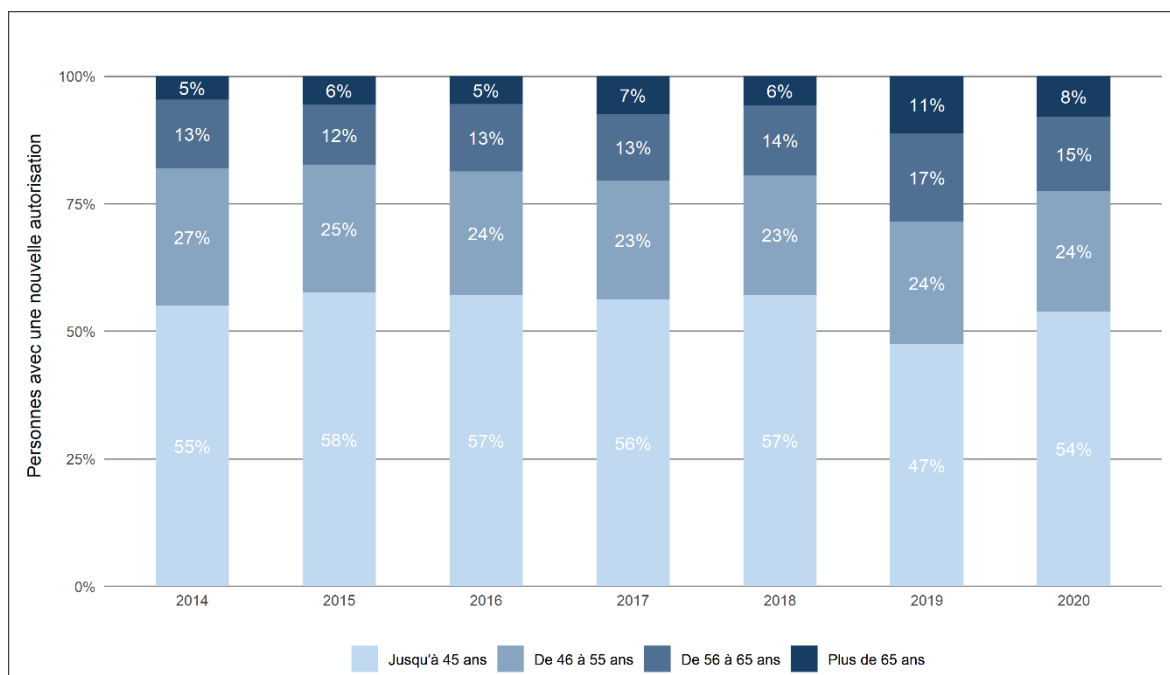
**Figure 12 :** Médecines au bénéfice d'une nouvelle autorisation de pratiquer depuis 2014, par groupe de spécialisation



Source : Registre des professions médicales OFSP

La pyramide des âges des titulaires d'une nouvelle autorisation de pratiquer est relativement stable depuis 2014 (cf. figure 13). A l'exception de l'année 2019, près de 55 % des personnes ont 45 ans ou plus au moment de recevoir l'autorisation de pratiquer. Le nombre de titulaires âgés de 65 ans et plus a augmenté, en partie suite à l'enquête.

**Figure 13 :** Médecins au bénéfice d'une nouvelle autorisation de pratiquer depuis 2014, par âge



Source : Registre des professions médicales OFSP